



Conseil d'administration
de l'association sportive culturelle et d'entraide du Tarn
du 9 février 2024 à 9h, à
La maison de la Védisse

Siège social : 19 rue de Ciron - 81013 Albi Cedex 9



ORDRE DU JOUR

- Point financier global + outil de paiement
- Changement de banque + Crédit UA la Cadière d'Azur
- Point sur les réservations des Unités d'Accueil
- Préparation de l'AG
- Point sur l'Arbre de Noël 2023 et préparation de Noël 2024 (salle et spectacle)
- Retour sur activités proposées et gestion des activités à venir
- Préparation réunion régionale et perspective congrès 2024
- Logiciel OLGUA
- Points divers
- Permanences



Présents :

Louis Dinis, Jacques Savi, Jean-Pierre Malbert, José Escamilla, Sylviane Rigaud-Bessières, Myriam Bonnet, Laurène Guiliani, Luis Lizano, Corinne Mathieu, William Caillava, Robert Cabal, Corinne Raveneau, Laurent Caillot-mathieu, Serge Carrière, Marvin Graham-Fonseca, Valérie Camus

Absents :

Catherine Bernad, Gilles Bernad, Bernard Raucoules, Julie Delcourt, Cynthia Palouline

compte-rendu

Ouverture du CA à 9h00.

Tour de table pour présenter les membres du conseil d'administration à Valérie CAMUS qui proposera sa candidature au poste de trésorière à la prochaine assemblée générale. Un tuilage avec les trésoriers actuels a semblé opportun surtout pendant la période de clôture des comptes de l'année.

Point financier global et outil de paiement

Le tableau financier de l'arbre de Noël 2023 (en annexe) est présenté par Jacques SAVI.

Il apparaît un déficit important qui est dû en partie à une participation exceptionnelle de remise de récompenses des décorations de Noël, le goûter des enfants qui avant était déduit du cadeau et quelques achats de tombola ; mais aussi à l'inflation des prix sur les divers achats.

COMPTES Crédit Agricole :

Livret A : 14 621,21 €

Compte courant : 1 952,76 €

Dépense à venir : 1 000 € pour une aide matérielle

Recettes à venir : 2 457,00 € (adhésion + chèques à encaisser)

Changement de banque + Crédit + remplacement UA La Cadière

Il a été acté de quitter le Crédit Agricole (problèmes relationnels et non acceptation du crédit pour l'achat du mobil-home, malgré une fidélité de plusieurs années et une comptabilité saine) en transférant les comptes vers le CIC après plusieurs contacts dans différentes banques qui n'ont pas répondu à notre demande.

Les conditions bancaires du CIC sont les suivantes :

Frais bancaires offerts la 1ère année (Carte bancaire, chéquiers et lien de paiement internet)

Achat d'un terminal pour paiement par CB (19 €) en promotion.

L'ouverture des comptes s'est fait avec un dépôt de : 1 100,00 € sur le compte courant.

Il a été demandé un transfert du livret A du Crédit Agricole vers le CIC avec une ouverture initiale de 3 000,00 € en attendant le transfert du reste de l'argent.

Le CIC propose une offre de parrainage avec l'ASCET avec une prime de 50€ pour l'association pour toute ouverture de compte d'un adhérent. Ce dernier reçoit un bon de 150€ pour tout service au sein de la banque.

A terme, les droits vont être ouverts à :

Louis/Luis/Jacques/Valérie et Corinne

Les documents CI + justificatifs de domicile ont été fournis à la banque (sauf Valérie qui n'est pas encore nommée).

Penser à fournir le nouveau RIB à toutes les ASCE.

La gestion en parallèle des 2 banques devra continuer pendant 2 ou 3 mois.

Crédit CIC

Crédit pour l'achat du mobil-home est accepté par le CIC avec les conditions suivantes :

Montant de l'opération 27900€

Prêt de 14900 € à 4,70 % sur 5 ans + 200 € de frais de dossier

Échéances mensuelles de 279,14 €.

Remplacement de l'UA de la Cadière d'Azur

Le mobil-home de la Cadière d'Azur va être changé le 21 mars.

Une grue est nécessaire pour l'enlèvement de l'ancien mobil-home et la dépose du nouveau.

Il est prévu d'arriver la veille afin de vider le mobil-home déposer le barnum, faire le nettoyage de la parcelle avant la mise en place du nouveau mobil-home pour enfin tout remettre en service..

Silviane/Laurène/ Luis et Bernard se rendront sur place les 20, 21, 22 et 23 mars pour assurer la logistique.

Il faut prévoir 6 oreillers + 6 couvertures + alèses permanentes pour les matelas qui seront lavés à la fin de la saison.

Il faudra prévoir des alèses jetables à disposition des locataires (pour la saison).

Valérie se propose de donner de la vaisselle. Faire un point avec elle. Prévoir des achats sur place pour tout ce qui manque (poêles, casseroles ou tout autre chose).

Il faudra attendre la mise en place définitive du mobil-home pour mettre en place 2 escaliers d'accès. Cette opération ne peut pas être anticipée car les hauteurs peuvent varier.

Point sur la réservation des unités d'accueil

En 2023

La Cadière d'Azur

9 semaines de réservation + 3 week-ends

5 réservations du TARN et 6 externes

Recettes 1 861,00 € (après déduction des frais de camping, électricité...)

Les TARIF 2023 :

SAISON 2023/2024	TARN	EXTERIEURS
La semaine	240,00 €	270,00 €
Frais de camping + de 9 ans	7€/jour/pers.	7€/jour/pers.
Frais de camping de 2 à 9 ans	4,90 €/jour/pers.	4,90 €/jour/pers.
Taxe de séjour + 18 ans	0,65 cts/jour/pers.	0,65 cts/jour/pers.

Réservations 2024 (prévisionnelles)

10 semaines de réservation + 1 week-end

6 réservations du TARN et 4 externes

Recettes prévisionnelles 1 129,00 €

DISPONIBILITES : Avril/mai/juin/sept/octobre/novembre

Les tarifs pour 2024 sont identiques à 2023

Augmentation des tarifs pour 2025

SAISON 2025	TARN	EXTERIEURS
Haute saison (1/07 au 02/09)	280,00 €	310,00 €
Basse saison (3/06 au 30/06 et du 3/09 au 30/09)	220,00 €	260,00 €
Autres semaines	100,00 €	120,00 €
Week-end	30,00 €	30,00 €
Frais de camping + de 9 ans	7€/jour/pers.	7€/jour/pers.
Frais de camping de 2 à 9 ans	4,90 €/jour/pers.	4,90 €/jour/pers.
Taxe de séjour + 18 ans	0,65 cts/jour/pers.	0,65 cts/jour/pers.

La majoration sera appliquée à tous les adhérents pour les semaines en haute saison.

Annule la majoration pour les semaines hors saison et week-end

Cette pratique sera proposée en réunion régionale.

Grau de Vendres

2023

10 réservations Tarn et 5 réservations extérieurs

Encaissement des séjours : 5 300,00 €

Location parcelles : - 4 950,00 €

Gaz : - 320,00 €

Taxe séjour : - 189,00 €

Déficit : - 159,00 €

SAISON 2023/2024	TARN	EXTERIEURS
Haute saison	480,00 €	560,00 €
Basse saison	350,00 €	380,00 €
Autres semaines		180,00 €
Week-end	80,00 €	80,00 €
Nuitée supplémentaire	35,00 €	35,00 €

Augmentation du tarif en 2025

SAISON 2025	TARN	EXTERIEURS
Haute saison	490,00 €	580,00 €
Basse saison	360,00 €	400,00 €
Autres semaines		180,00 €
Week-end	80,00 €	80,00 €
Nuitée supplémentaire	40,00 €	40,00 €

Préparation de l'AG du 28 mars 2024

Les mails et les convocations sont préparés. Louis doit les signer et faire l'envoi.

Pour chaque VP, préparer un TOPO 2023 avec photos. Un diaporama sera diffusé aux personnes présentes à l'AG.

Envoyer photos des travaux de la Védisse à José.

Préparer le point financier et le prévisionnel.

Le tiers sortant :

Myriam/Louis/Bernard/Laurène/Marvin/Silviane/Julie

Julie ne souhaite pas renouveler son mandat et avait exprimé quelques difficultés à gérer la situation lors des clôtures comptables. Sandrine SALOMON avait proposé bénévolement une aide ponctuelle pour l'aider dans ces moments compliqués. A ce stade et parmi les présents, personne ne s'est porté candidat pour prendre en charge cette mission et aider Corinne. Certains membres du CA évoquent le nom de Sandrine mais le président préférerait que se soit un membre élu qui s'en occupe. Compte tenu de certaines absences, un nouvel appel à candidature sera fait après l'AG.

Dans ces conditions, au cas où le tiers sortant se maintienne, il reste 2 postes à pourvoir au sein du CA avec la sortie de Julie et Sandrine DUTERTRE.

Valérie CAMUS entrera certainement au CA en proposant sa candidature au poste de trésorière.

Il reste 1 poste à affecter.....les candidats sont les bienvenus.

Serge se charge de réserver le restaurant pour la soirée du 28 mars. Il faudra prévoir les ingrédients pour le pot de l'amitié après l'AG.

A l'instar des années précédentes, il a été convenu que les conjoint(e)s puissent se joindre au repas de fin de journée cependant le repas ne pourra pas être pris en charge par l'ASCET.

Point sur l'Arbre de Noël 2024

La salle de Puygouzon est réservée (600 €)

Le spectacle est à réserver. Il s'agit du magicien « Le Masgistorien. Prix du spectacle 1 600 €

La date est fixée au 18 décembre 2024

Prévoir un stand de maquillage (demander devis) et un stand de sculpture sur ballons. Voir avec Cathy si elle accepte de tenir ce stand.

Les subventions du CLAS vont être divisés par 2

Retour sur activités proposées et gestion des activités à venir

Activités proposées :

Trails des Forgerons : Participation de l'ASCET : 5 participants

Sortie Vélo voie verte (avril 2023) : 6 participants

Escalade (juin 2023) : Flop total. Incompréhension, car la 1^{re} session a été un fort succès.

Bowling : 38 participants

914,73 € de dépenses

948,00 € de recettes

Seul bémol, ne pas refaire de repas pizzas au vu des retours négatifs des participants (pizzas froides). Proposer un autre type de restauration style tapas ou autres.

Le propriétaire du bowling de Labastide a prévu de prendre la retraite et à ce jour il n'y a pas de repreneur en vue. Il faudra avoir une veille sur le site ou alors peut-être voir avec celui du Séquestre.

Ski/raquettes (février 2024) – 5 participants du TARN sur 50

Activités à venir

Randonnée printanière : A organiser. Repas sorti du sac.

Canoë : Les avalats (juin 2024).

Ekiden (Marvin - William - Corinne R): Faire une diffusion aux adhérents pour une inscription d'équipes par l'ASCET et prévoir une fan zone : 1^{er} week-end d'octobre.

Activités Les Coches d'Eau sur Castres (Laurène & Luis) : A proposer en régional.

* Barques (180 € pour 32 personnes) ; Jeux de pistes (2 € l'achat de la carte) et Escape game (21,80 €/personnes – Maximum de 30 personnes)

Prix pour la journée : Environ 30,00 €/pers.

Préparation réunion régionale et perspective congrès 2024

Réunion Régionale : le 29 février 2024

Se rendront à la réunion : Serge/Bernard/Louis et Cathy (à confirmer pour Cathy).

Congrès à Ronce les Bains : les 28/29/30 et 31 mai 2024

Se rendront au congrès : Louis/Serge/José

Logiciel OLGUA

Après des débuts difficiles, le logiciel fonctionne bien. Mais il reste beaucoup de personnes qui envoient encore leur adhésion par courrier (retraités?)

Il faudrait faire une liste des adhérents 2024 avec les mails afin de l'utiliser pour les communications ASCET et les achats groupés.

Silviane se propose d'envoyer des mails aux anciens adhérents n'ayant pas pris leur carte cette année.

Points divers

Location du barnum : Sylvie ASERA-AUBRY souhaite louer le barnum pour son association. Elle a suffisamment travaillé au sein de l'association et anime encore les soirées jeux de société. L'ensemble des membres ont convenu de ne pas lui faire payer la location.

Serge propose l'achat d'une toile pour la structure du petit barnum et le mettre également en location. Cette idée sera soumise au prochain CA avec l'accord de notre nouvelle comptable !

Tarif de la location : 60,00 € le week-end

Permanences

26 février 2024 : Laurène

5 mars 2024 : Jean-Pierre

11 mars 2024 : Myriam

18 mars 2024 : William

25 mars 2024 : Laurent



Fin du conseil d'administration.

Le prochain CA est prévu le 28 mars 2024 à l'issue de l'assemblée générale

Un grand merci à Jacques pour l'excellente choucroute qu'il nous a préparé.

